



EXTRAIT du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 06 juillet 2026

En exercice : 19

Présents : 18

Excusés : 1

Absents : 0

Date de la convocation :
01/07/2026

Président de séance :
Yvan HUTCHINSON

Secrétaire de séance :
Pascale ALLIOT

Rapporteur : Yvan
HUTCHINSON

N° interne de l'acte : 2026-
47

L'an deux mille vingt-six, le lundi 6 juillet à 19 heures 30 minutes, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Maire.

Membres présents :

Yvan HUTCHINSON, Nathalie GUISLAIN, Arnaud MARQUE, Pascale ALLIOT, Pascal VANDEN DORPE, Ludovic BASECQ, Xavier DUBOIS, Sylvie VAN EECKE, Christine LEFEBVRE, Pascale CAREY, Stéphane MOUVEAUX, Christelle ANNAERT, Gérard LEROY, Virginie DUHEZ, Victor DAMEE, Mélanie OLMETTA, Romy ZAGHBIB, Stéphane BERNABOT

Membres excusés et représentés par pouvoir :

François-Xavier DUPONCHELLE donne pouvoir à Victor DAMEE

Membres Absents :

2026-47 : Adoption du Procès-Verbal de la séance du 8 juin 2026

Une demande de correction est formulée, une faute est relevée page 3, délibération 2026-37, propos d'Arnaud MARQUE : il convient de corriger "dans cette délibération qu'il **nous ait demandé**" par il nous est demandé. Le procès-verbal de la séance du 8 juin 2026 ainsi modifié est adopté à l'unanimité des voix.

Adoptée à l'unanimité

Pour : 19 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

N'ont pas pris part au vote : 0

Absents lors du vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

A Prêmesques,

La Secrétaire de séance,
Pascale ALLIOT

Le Maire
Yvan HUTCHINSON

Certifié exécutoire : 10/07/2026

Transmis au contrôle de légalité le : 10/07/2026

Publié le : 10/07/2026

